

Emmanuelle WALTER

Laboratoire Activités Physiques et Sportives et Sciences Sociales, Université Marc Bloch
Strasbourg

D'UN MONDE ASSOCIATIF SPORTIF A L'AUTRE... BENEVOLATS ET PERCEPTIONS DE LA POLITIQUE SPORTIVE MUNICIPALE STRASBOURGEOISE

Alors que le sport envahit la scène médiatique et s'impose sur le plan international comme un enjeu économique important, une grande part de la vie sportive française repose toujours sur les associations et le bénévolat. Les lois de décentralisation (82-83) sont, entre autres, marquées par une augmentation importante de l'intervention municipale dans le domaine du sport et elles ont donné aux collectivités locales des responsabilités et des prérogatives nouvelles, transformant le statut d'un directeur de service du sport de "simple gestionnaire d'un trousseau de clef" à celui de "Manager". De nouvelles contraintes, notamment en matière de financement du sport, viennent s'ajouter aux évolutions de l'offre et de la demande sportive : l'engouement massif pour des formes de pratique sportive "non instituées", la concurrence du secteur privé marchand et les hésitations de l'engagement bénévole, remettent en cause la légitimité du système associatif et fédéral. Dans ce contexte incertain, conscientes de l'importance (pour leur maintien et leur avenir) d'être pleinement associées à la politique sportive municipale, beaucoup d'associations cherchent à nouer des liens privilégiés avec les pouvoirs publics et sollicitent un soutien public maté-

riel (financement, équipements sportifs) mais aussi symbolique (reconnaissance). De leur côté, pour asseoir leur politique et remplir leur mission de service public, les municipalités sont forcées de s'appuyer localement sur le sport associatif. Ces évolutions structurelles ont eu pour conséquence d'accroître les interactions entre les espaces politiques et sportifs à l'échelon local.

Mais les associations ne s'intègrent pas toutes pareillement dans ce processus de "municipalisation du sport". On peut effectivement observer une diversité de rapports entre les associations et le pouvoir municipal ; plus exactement, à travers les discours des bénévoles interrogés, il semblerait que certaines associations bénéficient d'une position d'interlocuteurs privilégiés de la ville alors que d'autres se sentent plus ou moins exclues, mal reconnues voire "abandonnées" par les autorités publiques municipales. Autrement dit, l'analyse des discours des bénévoles montre que leurs représentations sont marquées par la position de leur association d'appartenance dans l'espace sportif local et par ses relations et sa proximité avec les pouvoirs municipaux.

Mais l'analyse des relations entre "le politique" et "l'associatif, au niveau local, ne saurait se faire sans considérer, au préalable, que leur dépendance réciproque est liée à un contexte marqué à la fois par un accroissement de la demande sportive locale, par le développement de la concurrence du secteur privé marchand et par une certaine "crise des licenciés" et du bénévolat.

PROBLEMES DES ASSOCIATIONS FACE AUX EVOLUTIONS DU SPORT MODERNE ; LE RECOURS AU SOUTIEN MUNICIPAL

Du côté des associations sportives, deux tendances, liées, semblent marquer une crise

¹ Le club est la cellule de base "incontournable" du sport français organisé. Avec ses quelques 130.000 clubs (...), le sport associatif est une mode privilégiée de la gestion du sport. (Loca J., Chazaud P., La difficile évolution du bénévolat sportif vers le management, in, *Sport et management, de l'éthique à la pratique*, Loret A., (dir.), Dunod, Paris, 1993, pp. 71 - 89.

² Charrier D., Les flux économiques structurants du marché du sport, in, *Sport et management, de l'éthique à la pratique*, Loret A., (dir.), Dunod, Paris, 1993, pp. 553-578.

³ Noë N., «Politique sportive municipale. Une analyse des relations municipalités - associations», *Revue STAPS*, 1991, N°26, pp. 23-35.

⁴ Bayeux P., Hashar-Noë N., Klein G., Vigneron J., «les politiques sportives et les services des sports des villes de plus de 3000 habitants», *Revue Européenne de Management du Sport N°1*, Février 1999, pp. 159-202.

⁵ Bonnes R., *Sports et sociétés contemporaine*, Actes de l'ICSS, INSEP, 1983.

du modèle associatif légitime⁶ et amènent les associations sportives à rechercher un soutien du côté de la municipalité :

- Premièrement, le tassement voire la régression du nombre de licenciés dans certains sports remet en cause la pertinence de l'offre associative fédérale et le rôle des associations traditionnelles qui œuvraient autour de l'école, d'un quartier ou d'un groupe socio-professionnel. Même si l'approche objective du nombre de licences sportives n'est pas simple⁸, le Ministère de la Jeunesse et des Sports constate sobrement que «*le nombre des licences tend à stagner, voire à décroître dans certains cas depuis plusieurs années*»⁹. Dans le même temps se développent des pratiques dites "libres", "informelles", ou encore "hors institution" qui correspondent manifestement à une évolution significative de la perception de l'activité sportive ; en effet P.Garrigues montre que si 49,5% des personnes ont pratiqué un sport (en dehors des activités scolaires), seulement 16,6% l'ont fait dans le cadre d'une association ou d'un groupement¹⁰. Alors que le système fédéral prétend encore détenir le monopole de l'organisation du sport en France, les pratiques informelles constituent désormais le mode de pratique de près d'un quart des jeunes de 14 à 17 ans et de plus de 40% des individus de 18 à 65 ans¹¹, renforçant l'idée que

l'association n'est plus la structure incontournable pour faire du sport et que l'offre sportive marchande se révèle parfois beaucoup plus attractive. En effet, face aux hésitations de nombreuses associations sportives à s'engager dans des démarches de type marketing, dans la recherche de sources de financement privées (sponsoring, ressources propres...etc.), ou encore dans la diversification des modalités de pratiques proposées¹², l'efficacité des sociétés privées marchandes ne s'embarrasse pas des freins de l'éthique associative et s'impose comme une redoutable concurrence¹³.

- Deuxièmement, cette "crise" de l'offre fédérale et associative est corrélative d'une "crise" de la mobilisation bénévole dans le sens où beaucoup de clubs manifestent des difficultés à trouver et à impliquer durablement leurs bénévoles dans la vie quotidienne de l'association. La logique associative est effectivement construite sur une logique d'adhésion et non sur une logique de consommation ; elle exige implicitement un minimum de participation et d'implication dans la vie du club, rejetant les comportements de "consommateurs du sport"¹⁴. Ces évolutions contribuent à invalider les formes classiques du bénévolat sportif.

Ainsi l'évolution actuelle des pratiques sportives, au travers de l'apparition de nouveaux publics et de nouvelles formes de pra-

⁶ Gasparini W., *Enjeux de l'engagement associatif. Contribution à une sociologie de l'organisation sportive locale*, Thèse de sociologie, (Dir. Bernard Michon), Strasbourg, 1995.

⁷ Gasparini W., «Sports en ville», *Les Annales de la Recherche Urbaine* N°79, 1998, pp. 101-111.

⁸ Notamment parce que le nombre de licences sportives ne correspond pas au nombre de licenciés sportifs, ceux-ci pouvant avoir une ou plusieurs licences. Voir Surraut P., *Essai de démographie sportive*, in, *Economie politique du sport*, Andreff W., (Dir.), Paris, Dalloz, 1994, pp. 11 - 33.

⁹ Dans le tome 1 des statistiques de 1990, paru en janvier 1991.

¹⁰ Garrigues P., "Les Français et le sport", *INSEE, Données Sociales 1990*.

¹¹ Pouquet L., "Le sport en liberté", *Consommation et modes de vie, CREDOCN°94*, Janvier 1995.

¹² "Les fédérations ont trop longtemps privilégié le "hors-jeu" social et économique pour être armées face à la pénétration de l'économique dans le sport", Chifflet P., *Associations de sportifs ou entreprises du sport*, in *Sport et management, de l'éthique à la pratique*, Loret A., (Dir.), Dunod, 1993, pp. 33-54.

¹³ Chazaud P., *Le sport face aux lois du marché*, in, *Sport, relations sociales et action collective, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à bordeaux*. Ed. de la Maison des Sciences de L'homme d'Aquitaine, 1993.

¹⁴ Beaucoup d'anciens dirigeants formés à l'école du bénévolat n'ont que pitié et commisération pour tous ces adhérents qui viennent dans les associations avec une attitude de consommateur, au lieu d'être des militants et des acteurs de la vie du club. (Chazaud, op. cité.).

tiques, provoque l'éclatement de l'hégémonie fédérale sur l'offre sportive¹⁵.

Dans ce contexte, au nom d'une proximité avec le service public dans la défense de l'intérêt général, les associations sportives cherchent auprès de la municipalité des soutiens matériels, financiers mais aussi symboliques pour redynamiser et relégitimer leurs démarches.

De son côté, la municipalité est confrontée à des problèmes similaires pour faire face aux évolutions de la demande sportive locale et à la concurrence du secteur marchand. Elle trouve dans les associations sportives à la fois un terrain de coopération et un lieu de contestation de sa politique sportive, mais quoiqu'il en soit, son action ne peut s'exercer en dehors de l'espace associatif.

LA BASE ASSOCIATIVE DE LA POLITIQUE SPORTIVE MUNICIPALE DANS UN CONTEXTE DE DECENTRALISATION

L'augmentation importante de l'intervention municipale (+73% en francs constants entre 1981 et 1990) a accru la responsabilité des services du sport municipaux¹⁶ notamment vis-à-vis du mouvement associatif local dont le subventionnement public dépend quasi exclusivement des collectivités locales (et surtout des municipalités). En effet, l'Etat assume de moins en moins les charges financières inhérentes au sport et laisse aux municipalités la charge de gérer la plus grande partie du sport local. Concernant les

finalités et les secteurs d'action des politiques sportives municipales, une étude récente¹⁷ observe que, dans les discours des élus, le sport est quasiment systématiquement convoqué comme moyen de prévention et d'intégration dans le cadre de la lutte contre le développement de la violence urbaine, priorité majeure de la politique de la ville ; cela traduit donc la volonté des villes de plus de 3000 habitants de privilégier des fonctions éducatives et intégratives du sport au détriment des finalités liées au spectacle et à la compétition sportive. Or pour asseoir l'éducation par le sport, les villes peuvent difficilement se passer des associations sportives et de leur action précise à l'échelle du quartier. A Strasbourg par exemple, l'intégration des jeunes et la lutte contre la violence est l'objectif affiché de certaines opérations d'envergure telles "ETE-JEUNE"¹⁸ qui ne pourraient pas exister sans l'aide active de la mouvance associative. En dehors des quelques actions initiées par le Service du sport et des piscines de la Ville, force est de constater que l'action régulière et quoti-

¹⁷ Bayeux P., Hashar-Noé N., Klein G., Vigneron J., «les politiques sportives et les services des sports des villes de plus de 3000 habitants», *Revue Européenne de Management du Sport* N°1, Février 1999, pp. 159-202.

¹⁸ L'opération "ETE-JEUNE" a été mise en place conjointement par le Service du sport et des piscines de Strasbourg et celui de l'éducation populaire de la même ville pour, au départ, réagir contre la situation explosive d'un quartier Strasbourgeois (Pendant l'hiver 94-95, le gymnase fut détruit par les jeunes du quartier). Cette action consiste, d'une part, à ouvrir les installations sportives d'un certain nombre de quartiers de la ville, notamment pendant les vacances scolaires et de proposer des animations gratuites aux jeunes. D'autre part, pendant les grandes vacances d'été, en collaboration avec des associations, des activités sportives sont proposées à moindre coût afin de permettre aux jeunes les plus défavorisés d'avoir accès au sport. D'après les propres dires de la responsable de l'opération au Service du sport et des piscines de la Ville, l'opération ETE-JEUNE a sans nul doute une action sur la prévention de la violence dans les quartiers concernés, mais reste une action limitée : "c'est un peu comme un sparadrap sur une jambe de bois car aux sources de tous ces problèmes il y a les difficultés sociales et économiques, le chômage, la violence urbaine....etc." (interview mené en juillet 97 auprès de la responsable de l'opération Ete-jeune, au Service du sport et des piscines de la ville de Strasbourg).

¹⁵ "L'évolution la plus marquante de la démographie sportive est probablement l'accroissement des effectifs des pratiquants qui n'intègrent pas les formes organisées du sport". Desbordes M., Ohi F., Tribou G., *Marketing du sport*. Paris. Economica. 1999.

¹⁶ Les communes jouent maintenant un rôle de premier plan dans la construction d'équipements de proximité, le fonctionnement et l'entretien des installations sportives, l'aide aux clubs locaux et au sport de haut niveau, l'animation (secteur scolaire, aide au secteur associatif, animation directe), ainsi que dans les initiatives en matière de communication.

dienne pendant toute l'année est assurée par les associations : dans les quartiers qui connaissent le plus de difficultés sociales et économiques, ces clubs sportifs représentent des lieux importants sans lesquelles les finalités d'éducation et d'intégration de la ville ne seraient que vœux pieux.

Par ailleurs, si la promotion du spectacle sportif n'est plus un objectif prioritaire en 1997 (alors qu'il l'était encore en 1992), cela reste une finalité assez importante dans les villes de plus de 80.000 habitants¹⁹ : plus la taille de la ville augmente, plus la course à la notoriété sportive devient un enjeu pour asseoir et développer sa "visibilité". En effet, à l'opposé des pratiques confidentielles, le sport s'affiche, il est visible, spectaculaire, son message est direct et accessible.

Ainsi l'obligation de nourrir une image de "ville sportive" amène là aussi les villes d'une certaine taille à promouvoir les clubs et les sportifs locaux les plus méritants. A Strasbourg, compte tenu de la taille de la ville et de ses ambitions politiques (notamment européennes), la politique sportive de la municipalité se doit de mettre en scène un soutien actif aux clubs les plus performants sur la scène sportive nationale ou internationale, et ce même si la tendance marque une volonté de rompre avec le financement public des clubs les plus professionnalisés (Cf. le cas du RACING-CLUB FOOTBALL de Strasbourg) ; la réussite sportive au plus haut niveau est associée à une image valorisante de ville jeune, dynamique et performante.

Mais comment les bénévoles du sport associatif strasbourgeois perçoivent-ils la politique sportive municipale à l'encontre des associations sportives locales ?

INEGALITES ENTRE ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LA QUETE D'UNE RECONNAISSANCE PAR LES POUVOIRS MUNICIPAUX

Notre projet n'est pas d'évaluer ou de vérifier la politique municipale de subventionnement public aux associations, ni d'ailleurs de se pencher sur la politique de financement de diverses associations, mais de voir comment les propos tenus par les bénévoles à propos de l'action municipale à leur rencontre peuvent varier et nourrir des stratégies diverses en fonction du profil de leur association et de sa position dans l'espace associatif local. En effet, les représentations des dirigeants associatifs ne sont pas seulement déterminées par des données objectives externes comme des problèmes d'organisation et de trésorerie ; elles sont aussi et surtout marquées par la quête associative d'une reconnaissance publique par les pouvoirs municipaux locaux ; *chaque association semble engagée dans des luttes dont la reconnaissance par une instance officielle qui détermine l'attribution d'une subvention et autre moyen matériel est l'enjeu*²⁰.

Ainsi l'existence de rapports d'homologie structurale²¹ entre la position d'une association sportive dans l'espace associatif local et la prise de position de ses représentants sur la politique sportive municipale atteste-t-elle de l'existence d'inégalités fortes entre les associations sportives d'une même ville au niveau de leurs relations avec la municipalité. L'espace associatif se structure autour de quelques grands clubs participant activement à la politique sportive municipale alors qu'une myriade d'associations de moindre envergure sont plus ou moins reléguées dans des seconds rôles de ce point de vue là.

Les différences entre "grandes associations sportives" et "associations sportives de quartier" prennent donc ici un sens du point de vue de leur capacité à s'approprier les

¹⁹ Bayeux P., Hashar-Noé N., Klein G., Vigneron J., «les politiques sportives et les services des sports des villes de plus de 3000 habitants», *Revue Européenne de Management du Sport* N°1, Février 1999, pp. 159 - 202.

²⁰ De Montlibert C., «Problèmes des associations Strasbourgeoises», *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est* N°9, 206, pp. 203 - 219.

²¹ Bourdieu P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 139.

enjeux du sport local : alors que certains clubs jouissent manifestement d'une proximité avec les pouvoirs municipaux et d'un statut symbolique de "vitrine sportive" de la ville, les bénévoles d'autres associations sportives estiment que, dans la difficulté et dans l'absence de moyens réels, ils sont contraints à limiter leurs ambitions sportives, voir pour certaines d'entre elles, à jouer un rôle plus «social» que «sportif», et ce d'autant plus que les associations sportives de quartier concernées œuvrent dans des zones dites défavorisées (ou dites "difficiles") de la ville. Au niveau des relations entre associations sportives et municipalités, tout se passe aussi comme si les contingences matérielles, géographiques et symboliques d'une association déterminaient sa capacité à être reconnue publiquement comme un interlocuteur à part entière de la politique sportive locale.

L'enquête concerne donc 20 bénévoles issus de 14 associations sportives Strasbourgeoises²² et qui comporte deux volets :

²² La ville de Strasbourg (environ 250.000 Habitants) comprend quelques 200 associations sportives de tailles et d'activités fort diverses ; pour constituer notre échantillon d'associations, nous avons procédé à plusieurs réductions successives : d'abord nous avons réduit l'échantillon aux 47 clubs qui ont plus de 200 adhérents (et qui représentent 70% du total des licenciés sportifs de la ville), c'est-à-dire à tout ceux dont le nombre de licenciés est susceptible de peser un certain poids dans la vie associative locale ; puis nous avons cherché à différencier ces associations en deux catégories en fonction du critère "nombre de licenciés" puisque c'est essentiellement à partir de ce critère que les associations sportives strasbourgeoises sont officiellement classées et répertoriées (cf. données statistiques de l'Office des sports de la ville de Strasbourg) ; ce critère est d'ailleurs très souvent lié à d'autres critères nous permettant d'affiner notre catégorisation tels que le nombre de bénévoles, de salariés, le budget du club ou encore la zone d'influence ou d'impact de l'association ; nous obtenons ainsi un panel de 14 associations sportives réparties en deux catégories :

- Catégorie 1 : les "grandes" associations sportives de plus de 500 licenciés et dont l'impact s'étend au moins à l'ensemble de la ville (N=7 sur un total de 15 clubs recensés).
- Catégorie 2 : les "associations sportives de quartier" de moins de 500 licenciés et localisées de façon circonscrite au niveau d'un

- Le premier volet porte sur l'objectivation des propriétés et de la politique (sportive, économique et sociale) de l'association²³. En fonction de leur profil ainsi objectivé, les associations peuvent être classées dans la catégorie des "grandes associations sportives" ou au contraire dans la catégorie des "associations sportives de quartier".
- Le second volet porte sur l'objectivation des représentations des bénévoles (qui appartiennent tous aux associations échantillonnées) : à l'aide de la méthode de l'entretien semi-directif, nous leur avons demandé de s'exprimer sur la vie associative en général et le statut du bénévole, mais surtout sur la politique sportive municipale notamment au niveau de l'aide à la vie associative.²⁴

C'est donc reliés à la fois aux propriétés d'une association particulière, à sa position dans l'espace associatif local et aux stratégies politiques qu'elle développe (notamment vis-à-vis du pouvoir municipal), que les représentations des bénévoles prennent tout leur sens : plus les caractéristiques et la stratégie de l'association lui permettent de prétendre à une position dominante "d'in-

quartier (N=7 sur un total de 32 clubs recensés) ; à noter qu'au niveau des associations de la catégorie 2, nous avons autant que possible choisi des clubs sportifs implantés dans des quartiers dits "difficiles" ou "sensibles" (5 sur 7).

- ²³ C'est-à-dire caractérise le profil de l'association en fonction de critères tels que l'âge de l'association, le nombre de sections sportives, le nombre de membres, de bénévoles, de salariés, les ressources de types économiques et matérielles (budget, cotisations, type de ressources, infrastructures), mais aussi la politique sportive (pratique sportive en loisir ou compétition, titres et niveaux sportifs, promotion du sport de haut-niveau, etc.) et l'influence et la "visibilité" de l'association dans son environnement (degré de notoriété et de reconnaissance, types et intensité des relations avec les pouvoirs locaux, présence dans les médias, etc.).
- ²⁴ Le cadre de référence de cette analyse s'appuie sur les propositions théoriques de P.Bourdieu dans le but de montrer l'existence d'homologies structurales entre un espace de propriétés matérielles et symboliques (ici une association positionnée dans l'espace associatif local) et un espace de représentations (celles des bénévoles associatifs sur la politique sportive de leur municipalité).

terlocutrice privilégiée" de la municipalité, plus les discours de ses dirigeants bénévoles attestent la proximité et l'implication de l'association dans la politique sportive municipale. Au contraire, plus l'association se débat dans des difficultés liées au manque de membres, de bénévoles, de moyens ou encore au contexte social environnant (le fait d'être implantée dans une zone de la ville dite "sensible"), plus faible est son impact et sa notoriété, et plus les propos de ses bénévoles sont marqués par un sentiment de mise à l'écart et de non reconnaissance de leur rôle propre par la municipalité.

Mais les propos des bénévoles ainsi interviewés ne peuvent pas être interprétés sans considérer que le discours lui-même participe de stratégies de légitimation ou de discrédit d'une "juste" répartition de l'aide municipale entre les associations. En effet, si les discours sont des échanges linguistiques, ce sont aussi des rapports de pouvoir symboliques²⁵ capables de produire des représentations simplement dans le but d'agir politiquement sur les perceptions collectives.

A travers leurs propos, ces bénévoles mettent donc en scène des positions politiques et tentent, selon leur intérêt (et celui de l'association qu'ils représentent) de renforcer ou de discréditer un pouvoir en place : ainsi les représentants d'une association importante et participant de manière active à la politique sportive municipale auront tendance à développer des représentations laudatives sur les pouvoirs en place, mettant notamment en valeur leur politique de soutien aux associations sportives locales. Au contraire, les bénévoles d'associations sportives moins favorisées tout d'abord, ou tout simplement dominées par une hostilité à l'égard de l'équipe municipale en place auront au contraire tendance à critiquer la politique publique menée, voire à la discréditer complètement.

Pour analyser complètement les réponses des responsables d'associations interrogés, il faut donc considérer que *lorsqu'une asso-*

ciation est importante, a «pignon sur rue», est organisée, elle peut fort bien se proclamer a-politique et affirmer sa neutralité, elle entretient des rapports suffisamment étroits avec les pouvoirs publics (...) pour résoudre ses problèmes de financement. Faute de cet appui des institutions - toujours marchandé - il reste aux petites associations à recourir au bénévolat et au bricolage,²⁶

LES "GRANDES" ASSOCIATIONS SPORTIVES, PARTENAIRES PRIVILEGIÉS DE LA POLITIQUE SPORTIVE MUNICIPALE.

La première catégorie d'associations - les "grandes" associations sportives - (tab.1) regroupe des associations sportives puissantes, historiquement au cœur de la mouvance sportive de la ville, richement dotées en moyens humains, matériels, financiers, sportifs, et dont la zone d'influence s'étend au delà de la ville. L'importance du nombre de membres (1200 en moyenne sur les 7 clubs étudiés) et du nombre de bénévoles (200 en moyenne), associée à l'importance de leur budget et des équipements sportifs dont elles disposent leur permettent d'asseoir la pérennité du club sur des bases solides. Véritables "vitrines sportives" de la ville, elles ont l'avantage et les moyens de pouvoir aussi payer des salariés et donc promouvoir une politique associative et sportive large et diversifiée, qui va du sport de haut-niveau ciblé sur l'élite sportive du club à l'action éducative et intégrative plus massive auprès des jeunes, en passant par la carte du sport-loisir et du sport-détente auprès des populations plus âgées ; elles peuvent ainsi jouer sur tous les tableaux et s'imposer à la fois sur le plan de la performance sportive et sur le plan du sport comme moyen d'éducation et d'intégration. Alliés ou adversaires de la politique municipale, leurs représentants sont fortement impliqués dans les instances dirigeantes du sport local (Office des sports, Conseil Général ou Régional, CROSA, etc.) et s'affirment comme des interlocuteurs incontournables pour la municipalité. A côté

²⁵ Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1987.

²⁶ De Montlibert C., *op.cit.*

des plus importantes, évoluent d'autres associations, plus jeunes et de moindre envergure, mais pouvant être associées aux premières dans le sens où leur croissance leur permet de prétendre au futur rôle de meneur du jeu. Les "grandes associations sportives" se construisent effectivement autour du lea-

club de la région ; son impact sur Strasbourg et sa région est donc incontestable ; les politiques doivent mesurer son ampleur et en tenir compte (...); l'objectif final, c'est de rayonner sur le grand Est de la France " (Dirigeant d'une "grande association" Strasbourgeoise).

Tableau 1. Comparaison entre associations sportives en matière de caractéristiques structurelles et stratégiques

	1. "GRANDES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE QUARTIER" (PLUS DE 500 LICENCIÉS ; N=7)	2. "ASSOCIATIONS SPORTIVES DE QUARTIER" (MOINS DE 500 LICENCIÉS ; N=7)
	<i>Moyenne</i>	<i>Moyenne</i>
Ancienneté (ORC)	52 ans	20 ans
Nombre de sections sportives	12 sections sportives	4 sections sportives
Zone d'influence (diffusion)	Le territoire de la ville (au moins)	le quartier d'implantation
Budget annuel	plus de 5 million de frs.	moins de 1 million de frs.
Nombre de licenciés	1200 licenciés	250 licenciés
Nombre de bénévoles	200 bénévoles	30 bénévoles
Nombre de salariés	10 salariés	aucun salarié
Niveau/ titres sportifs	Une ou plusieurs(es) équipes et/ ou athlètes au plus haut niveau national, voir international.	De niveau départemental à niveau régional
Politique sportive	Très diversifiée, qui va de la promotion du sport de haut-niveau à l'insertion des jeunes en passant par "le sport pour tous" (3 ^e âge et enfants très jeunes)	Obligation de faire des choix et de privilégier nettement le sport comme moyen de prévention contre la violence ; peu de loisir mais aussi peu de compétition intensive.
Image et propriétés relationnelles	Associations très en vue dans le paysage sportif local ; présence forte et régulière dans les médias régionaux et au niveau des manifestations publiques et sportives les plus importantes ; échanges nombreux avec des entreprises (sponsoring) et les pouvoirs locaux (contrat, missions, rôle de leader)	Quelques relations avec des entreprises locales de petites ou de moyennes envergure ; associations centrées sur la vie du quartier.

dership sportif et politique qui est le leur et jouissent de la reconnaissance symbolique associée à la fois à leur excellence sportive et leur position de partenaires privilégiés de la politique sportive municipale.

Ces propriétés se retrouvent de manière déterminante dans les discours de leurs bénévoles, marqués par les perceptions favorables et gratifiantes dont jouit l'association. Forts de la domination symbolique de "leur" association dans l'espace sportif local, et persuadés d'exercer une influence déterminante sur la politique sportive de la ville, les bénévoles de ces "grandes associations" jugent leurs clubs comme incontournables dans le développement ou même l'existence du sport local : "Notre club est le plus grand

Le bénévolat, souvent perçu comme pleinement associé à la vie du club, ne connaît pas de problèmes de mobilisation, mais est structuré et encadré par les professionnels ; en effet, les "grandes" associations ont d'autant moins de problèmes de bénévolat qu'elles disposent des moyens de se payer des salariés et d'asseoir la politique du club sur une base professionnelle : "Nous on a moins de problèmes de bénévolat (sous-entendu que les petits clubs) parce qu'on est assis sur un plus grand nombre et qu'on gère le club comme une entreprise, (mais) le bénévolat ne doit pas autoriser les gens à ne pas faire correctement leur travail ; le salarié et le bénévole doivent être complémentaires ; à mon avis, le salariat génère du bé-

névolat." (dirigeant d'une "grande" association sportive Strasbourgeoise).

Structurés pour durer et promouvoir une politique sportive et associative à long terme, marqués par un attachement à "l'esprit-club", favorablement implantés et placés dans le paysage fédéral, ces clubs sont plutôt hostiles aux pratiques sauvages dont les logiques consuméristes sont à l'opposé de leur éthique propre : *"Les pratiques sauvages portent bien leur nom...ça veut dire ce que ça veut dire...(...) je suis très attentif à ces phénomènes de mode ; le mouvement sportif n'a aucun intérêt à s'inscrire dans une politique de vague."* (dirigeant d'une "grande association sportive" Strasbourgeoise).

Les propos de ces bénévoles manifestent également une tendance à l'ingérence, voire à la régence de la vie sportive associative locale ; la volonté de certains dirigeants associatifs de s'occuper des problèmes (crise du bénévolat, difficultés administratives) des petites associations (qu'ils jugent d'ailleurs trop nombreuses) en les regroupant sous une même administration ne trahit-elle pas une tendance à vouloir contrôler et unifier la diversité associative qui va dans le sens des intérêts des associations les plus dominantes ? Elles auraient ainsi un pouvoir accru sur un espace associatif local plus rationalisé, moins diversifié, et donc plus contrôlable : *"Je pense qu'aujourd'hui, il faudrait créer un pôle administratif qui aurait à charge l'ensemble des clubs d'un secteur de la ville (...) les clubs deviendraient alors des sections d'un même club omnisports (...) et on payerait des gens chargés de la gestion administrative"* (dirigeant d'une "grande" association sportive Strasbourgeoise).

Concernant leurs relations avec la municipalité et le Service du sport et des piscines, ces bénévoles avancent des propos qui, bien que prudents quand à leurs liens réels avec les pouvoirs locaux, ne laissent planer aucun doute sur leurs convergences d'intérêts : *"Nous développons une démarche de service public inscrite dans une politique à long terme (...). On a répondu avec cohérence aux attentes de la municipalité car on donne une certaine garantie à la bonne gestion des*

choses (...). C'est vrai aussi qu'on a été un des premiers clubs à Strasbourg à mettre nos chiffres sur la place publique, ce qui a facilité les choses." (dirigeant d'une "grande association sportive" Strasbourgeoise).

Assainissement financier et engagement au niveau d'une mission de service public assurent à ces associations une reconnaissance de leur activité par les pouvoirs publics municipaux. A cela s'ajoute encore la conscience de contribuer fortement à la renommée sportive de la ville à travers les performances de haut-niveau produites : *"Quand on fait du sport de haut-niveau, quelque part on assure l'image de la ville (...); ça ne peut que porter la ville, et je pense en plus qu'économiquement c'est important (...); la ville recherche des partenaires forts qui répondent ponctuellement à des missions, à des besoins."* (dirigeant d'une "grande association sportive" Strasbourgeoise).

Même si ces dirigeants bénévoles insistent sur la nécessité de *"rester au dessus des intérêts politiques"*, l'implication de leur association aux côtés du pouvoir municipal dans la définition même et l'application de la politique sportive locale lui donne une envergure politique de premier ordre.

FRAGILITE ET ISOLEMENT DES "ASSOCIATIONS SPORTIVES DE QUARTIER" : UN ROLE PLUS "SOCIAL" QUE SPORTIF

Dans la seconde catégorie d'associations sportives²⁷, nous trouvons des associations marquées par une histoire plus récente (20 ans de moyenne d'âge), plus faiblement dotées en moyens humains (250 licenciés, 30 bénévoles en moyenne), matériels et économiques (budget annuel de moins de 1 million de frs) et dont la zone d'action (et souvent de recrutement) se limite au quartier où elles sont implantées. Les associations de notre échantillon, qui ont de surcroît pour la plupart la spécificité d'être implantées pour la plupart dans des quartiers dits "défavori-

²⁷ Voir tableau p.9

sés", subissent à la fois les difficultés propres aux petites associations (mobilisation des bénévoles, perte d'adhérents) et les difficultés sociales et économiques liées à ces quartiers. Leur politique associative et sportive s'en ressent dans le sens où elles sont de fait assez peu présentes au niveau de la compétition de haut-niveau et s'orientent, par nécessité, vers l'encadrement et la formation des jeunes par le sport.

Les propos des bénévoles traduisent très nettement cette fragilité et ces incertitudes quant à l'avenir de leur association, et mettent assez nettement en évidence l'absence de considération par la Ville de toute l'ampleur des obstacles rencontrés ; la multiplication et l'accumulation de problèmes, liés conjointement au manque de mobilisation des bénévoles, aux problèmes financiers et à la forte présence d'un public lui-même fragilisé, obligent souvent ces associations à gérer au plus juste et à jouer un rôle plus social que sportif : *"Il faut s'accrocher quoi...les jeunes aussi ont évolué, ils sont plus difficiles, ils ont plus de problèmes, ce n'est pas forcément de leur faute, mais parfois on a plus tellement envie de continuer avec tous les problèmes qu'on a....on a plus un rôle social qu'un rôle sportif, c'est le social par le sportif, en fait, c'est pour ça d'ailleurs que l'ancien comité a démissionné."* (bénévole d'une association sportive de quartier).

Encadrer la jeunesse du quartier, proposer des activités à moindre coût et générer une nécessaire sociabilité sont des priorités qui s'imposent d'autant plus que les bénévoles de ces associations perçoivent leur association comme une sorte de "structure-providence" qui maintient la cohésion sociale du quartier. Dans ces conditions, la réussite ou l'excellence sportive sont des axes secondaires, mais devenant secondaires, ils ne mobilisent que les bénévoles les plus engagés dans une action de proximité dans leur quartier. Les causes de ces difficultés sont d'abord imputées aux problèmes sociaux qui marquent la vie de ces quartiers : *"le vrai problème, c'est le chômage ; le plus difficile pour les jeunes, c'est que quand ils sortent de l'école, ils sont au chômage...c'était pas*

pareil pour nous (...) alors c'est normal que les vols à la roulotte se développent, que la délinquance se développe...mais elle se développerait encore plus si on fermait." (dirigeant bénévole d'une association sportive de quartier). D'autres raisons invoquées pour expliquer les difficultés rencontrées sont liées au non engagement, voire au désistement des parents : *"Les parents ne suivent pas ; c'est le gros problème car on ne peut pas toujours conduire les jeunes à droite et à gauche...on ne peut pas ; moi aussi j'ai un gamin et je m'occupe de lui en priorité...c'est quand même aux parents de conduire leurs jeunes....en fait, les parents ne viennent que quand leur fils a un problème avec le club...du genre : comment ça se fait que mon fils ne peut pas jouer ?...etc....c'est une garderie, quoi, on fait office de garderie."* (Dirigeant bénévole d'une association sportive de quartier). Pour ces bénévoles, les difficultés mises en évidence sont donc liées à un désengagement en chaîne des différentes instances encadrantes, c'est-à-dire à la fois des bénévoles (qui fuient des responsabilités trop lourdes ou trop peu stimulantes), des parents et des pouvoirs publics locaux ; ils pensent que l'effort public devrait justement se concentrer sur les clubs de ces quartiers car ce sont eux qui en ont le plus besoin et jouent un rôle très actif dans le quartier : *"Ce sont surtout les clubs de quartier comme le nôtre qui sont pénalisés...les clubs qui ont déjà une renommée, comme l'ASS, le Racing, l'ASPTT, ne connaissent pas du tout cela....d'ailleurs ils attirent ceux qui peuvent partir des quartiers...les parents qui ont ou deux gamins qui veulent jouer au foot, ils ne le mettent pas ici, ils les mettent au Racing ou à Vauban"*. (Dirigeant bénévole d'une association de quartier).

Persuadés de l'importance de leur rôle pour le maintien d'une sociabilité collective dans ces quartiers, certains de ces bénévoles soutiennent que le problème est moins une question d'argent (de subventionnement public notamment) qu'un manque de reconnaissance et de valorisation de leur action sociale de la part de la municipalité Strاسبourgeoise ; d'autres déplorent que la Ville ne les reconnaisse qu'à travers leur rôle social, comme si elle légitimait le fait que

certaines associations, compte tenu de leur implantation, ne pouvaient pas revendiquer le droit de jouer un rôle sportif important dans l'espace local : *"c'est vraiment des soucis de prendre un club comme ça en main, alors si en plus on est pas soutenu par la ville de Strasbourg...à certains moments on se décourage, parce que c'est trop dur...pour l'instant les associations de quartier tiennent parce qu'il y a toujours une poignée de personnes qui font tourner le club, mais quand ça, ça disparaîtra, les associations ne tiendront pas le coup et la ville devra prendre le relais en créant justement des activités et en faisant de la garderie comme ils le font déjà dans certains endroits".* (dirigeant bénévole d'une association de quartier).

Les problèmes soulevés par les représentants de ces clubs semblent donc moins relatifs à l'aide financière qu'au fait d'être publiquement reconnu avant tout comme des associations sportives ; pour certains d'entre eux, la vie associative doit s'appuyer sur la mise en œuvre et la promotion d'une logique compétitive et non pas sur de "l'animation sportive" dont le but est davantage "d'occuper" et de "distraindre" que d'élever et de former ; autrement dit, la tendance à considérer certaines populations (et certains jeunes) comme n'étant pas digne d'entrer de plein droit dans le jeu de la compétition sportive est, pour ces bénévoles, une forme de mépris inacceptable : *«la compétition, c'est pour ça qu'ils viennent les jeunes, c'est pour ça qu'ils accrochent, c'est la cerise sur le gâteau...il ne faut pas croire qu'ils ne sont pas capables, même si c'est plus difficile et qu'il y a régulièrement des problèmes de comportement...on leur a ouvert un gymnase et on leur a donné un ballon, avec un animateur, mais il y avait personne car les jeunes venaient tous au foot. (Dirigeant d'une association sportive de quartier).»*

Plus que de l'argent, ils demandent donc un soutien sous forme d'encadrement technique et sportif de qualité et de soutien dans les déplacements des jeunes : *"On veut pas des sous, nous ; c'est comme pour les pays africains à qui on donne des milliards et des milliards et qui ne s'en sortent quand même*

pas...à la rigueur on préfère qu'ils nous sucrant les subventions mais qu'ils nous payent des entraînements, des déplacements, des entraîneurs pour inciter les gens à venir et à faire de la compétition" (Bénévole d'une association sportive de quartier).

De l'assurance des "grandes" associations sportives aux vacillements des associations de quartier : d'un monde associatif à l'autre...

Ainsi les comparaisons entre associations sportives d'une même ville, à travers l'analyse de leur structure et à travers l'objectivation des représentations bénévoles, révèlent l'existence de différences importantes entre mondes associatifs : la solidité et la force structurelles des grandes associations sportives leur donnent une assise avantageuse et leur permettent de jouer un rôle de premier plan dans le sport local en accumulant les profits tant matériels que symboliques ; la distance à l'urgence et aux "crises" (des licenciés, du bénévolat) imputées au mouvement associatif en général transparait dans les propos de leurs bénévoles sous la forme d'une assurance et d'une confiance dans l'avenir, confiance légitime puisque la trajectoire de ces associations est relativement peu sensible aux crises passagères. De plus, cette domination certaine amène inévitablement ces associations à investir un rôle de plus en plus important tant vis-à-vis des pouvoirs publics locaux que vis-à-vis de la mouvance associative sportive locale.

A l'inverse, la fragilité des associations sportives de quartier les place dans une situation où leur fonctionnement, voire leur viabilité, sont sans cesse menacés. L'accumulation des manques et des faiblesses structurelles (manque de licenciés, de bénévoles, pas de salariés) se cumulent aux difficultés directement liées à l'environnement, c'est-à-dire aux quartiers d'implantation : lorsque ceux-ci sont considérés comme "sensibles", les associations sportives de quartier se voient contraintes de jouer un rôle plus social que sportif, au détriment de leur pertinence compétitive et donc de la dynamique proprement sportive qui pourrait les animer. Les attentes des clubs de quartier sont davantage axées sur une demande de

soutien en personnel, attentes très certainement liées aux caractéristiques de l'engagement bénévole ; en effet, celui-ci est d'autant plus fragile, aléatoire, variable qu'il est le fait de populations déjà fragilisées par une certaine précarité ou s'adressant à de telles personnes.

Le bénévolat sportif semble plutôt perdurer comme une activité "de privilégiés" nécessitant une assise sociale et confirmant une situation sociale et économique déjà acquise, que jouer un rôle important et massif d'intégration de populations en quête de légitimité²⁸.

Mais l'analyse des représentations des dirigeants bénévoles se compliquerait si l'on prenait en compte leur trajectoire person-

nelle, et notamment politique ; cela mettrait certainement en évidence les enjeux liés à la lutte pour le pouvoir dans l'espace sportif et politique.

Effectivement, analysés sous l'angle des enjeux politiques, les discours des bénévoles varient entre des stratégies de soutien et des stratégies de négation de l'action municipale : alors que l'intérêt de ces dernières est de mettre en évidence les déficiences du système de répartition de l'aide (matérielle, mais aussi humaine et symbolique) aux associations et de montrer du doigt les faiblesses et lacunes de la politique sportive, l'intérêt des partisans de la municipalité est au contraire de louer son action et de masquer ses lacunes.

²⁸ Bayeux P., Hashar-Noé N., Klein G., Vigneron J., «les politiques sportives et les services des sports des villes de plus de 3000 habitants», *Revue Européenne de Management du Sport* N°1, Février 1999, pp. 159-202.